

Acte de mariage de SAUVAGET Alexis et BARBÉ Michelle
[546]x[547]

Le dix-neuvième jour d'août mil sept cent trente-deux, après la publication des bans faite trois fois tant dans cette église que dans celle de la Trinité sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition venus à notre connaissance, ainsi qu'il appert par le certificat du sieur TOUTAIN, vicaire de la paroisse en date du dix-huit, ont été fiancés et épousés par nous curé soussigné Alexis SAUVAGET marchand tonnelier, veuf de Marie BRICHETEAU, de la paroisse de la Trinité d'une part, et Michelle BARBÉ, fille de feu Jean BARBÉ, marchand, et de feu Michelle LORAIN de cette paroisse d'autre part. Ont été présents Pierre POSTAUL marchand de la paroisse et Pierre Thomas DANTON de la paroisse Sainte Croix; Marie BARBÉ femme de Jean JOLY de la paroisse de Bossé, Anne BARBÉ fille de la paroisse de Beaugé et autres parents et amis soussignés.